

TROPHEE DES PETITES GOLFEUSES & PETITS GOLFEURS U10

3 avril 2016 Golf de Jiva Hill (01)

Règlement Particulier de l'Epreuve.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Comités départementaux

Une équipe de3 filles et 5 garçons **U10** par Comité (10 ans et moins)

Joueuses & Joueurs de l'équipe doivent être licenciés pour 2016 dans un club du département.

Pour les joueuses et joueurs

U10 (nés en 2006 et après)

Les joueuses et joueurs doivent être en possession du certificat médical.

Pas de limite d'index.

FORME DE JEU

3 Simples / filles / Stroke play / 18 trous. 5 simples / garçons : stroke play / 18 trous

Shot gun / depart: 10H30

Parcours aménagé par l'équipe du Comité Départemental.

Chariot obligatoire.

ENGAGEMENT

Par les Comités Départementaux.

Date limite: 18 mars 2016.

120 € par le Comité Départemental. Règlement par chèque ou virement bancaire à la Ligue Rhône Alpes.

La liste des joueuses & joueurs doit être envoyée impérativement par Email, avec nom, prénom, club, index et numéro de licence.

Tout oubli ou retard d'inscription ou de règlement entraînera la non participation de l'équipe à la compétition.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Présence obligatoire de 3 parents par équipe.

Joueuses & Joueurs recevront un panier repas offert au départ de la compétition.

Les Parents et le Capitaine sont invités au repas, qui aura lieu à la fin de l'épreuve, par la Commission Sportive de la Ligue.

Cette compétition se déroulant en avril, veillez à ce que tous les participants soient correctement habillés.